

COMMUNE DE SCHLIERBACH



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

Date de convocation : 23 mars 2021

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Marie CAPOZIO-RISSER, Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Alexandre DEL GROSSO, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Claude LEHR, Gérard OTT, Carole SCHERRER, Robert SEEL, Paul TRZEBIATOWSKI.

Absents excusés : Néant

Pouvoir : Néant

Démission : Anne PALANIAK.

ORDRE DU JOUR

1. Compte Administratif et compte de Gestion 2020
2. Budget primitif 2021
3. Acquisition chemin liaison Dietwiller 7 ares à 5000 € + frais de notaire
4. Subvention école maternelle
5. Démission Sylvie SCHAAF
6. Plan topographique rue du Lys et rue des Violettes
7. Programme Sylvicoles ONF 2021

COMPTE RENDU DU 25 JANVIER 2021

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 25 janvier 2021.

POINT 01 : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil municipal, après l'avoir examiné, approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

- DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 799 846,55 €
- RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 990 150,36 €
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT : 190 303,81 €

RESULTAT DE CLOTURE : **+ 1 030 477,03 €**

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 187 139,54 €
- RECETTES D'INVESTISSEMENT : 152 012,59 €
- DEFICIT D'INVESTISSEMENT : 35 126,95 €
RESULTAT DE CLOTURE : **- 298 758,92 €**

Le Conseil municipal approuve également à l'unanimité le compte de gestion 2020 arrêté au même résultat.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal, constatant que les comptes administratifs font apparaître un déficit d'investissement de 298 758,92 € et un excédent de fonctionnement de 1 030 477,03 € ;

décide d'affecter :

- la somme de 298 758,92 € en dépenses d'investissement, compte 001 ;
- la somme de 713 718,11 € en recettes de fonctionnement, compte 002 ;
- la somme de 316 758,92 € en recettes d'investissement au 1068 ;

POINT 02: BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil municipal, après l'avoir examiné, vote à l'unanimité le Budget Primitif de 2021 arrêté comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 629 977,03 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 629 977,03 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 233 717,84 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 233 717,84 €

POINT 02 – 1 : VOTE DES TAUX 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir les taux des taxes pour 2020, à savoir :

Taxe foncière (bâti) : 29,46
Taxe foncière (non bâti) : 84,93

POINT 03 : ACQUISITION TERRAIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité pour la commune, d'acquérir 4 parcelles de terre pouvant former une liaison piétonne entre les communes de Schlierbach et Dietwiller. Ce chemin fera 6 mètres de large et sera aménagé et arboré pour permettre une liaison douce (piétons et vélos) entre la rue du Panorama et le chemin rural sur le ban communal de Dietwiller.

La superficie totale de ce chemin se décompose comme suit :

- Section 34 Parcelle 115/2 : 2 m²
- Section 34 parcelle 117/2 : 90 m²
- Section 34 parcelle 119/3 : 17 m²
- Section 34 parcelle 121/4 : 600 m²

Pour une contenance totale de : 709 m².

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette acquisition et propose un prix de 5000 € pour les 4 parcelles et autorise le Maire à signer les actes d'acquisition et tous les documents y afférant. Les frais de notaire seront pris en charge par la commune.

La dépense est inscrite au Budget 2021.

POINT 04 : SUBVENTION ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à la coopérative de l'école maternelle d'un montant de 500 € représentant la subvention 2020 et 2021.

Cette dépense est imputée au Budget 2021.

POINT 05 : DEMISSION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de son poste d'ATSEM de Madame SCHAAF Sylvie à compter du 1^{er} avril 2021. Mme SCHAAF était en disponibilité pour convenance personnelle depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote un budget de 200 € pour l'achat d'un cadeau de départ d'un agent dans le cadre des actions sociales en faveur du personnel communal.

POINT 06 : PLAN TOPOGRAPHIQUE RUE DES VIOLETTES

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal un devis de l'entreprise AP-TOPO de Steinbrunn-le-Bas d'un montant de 1530 € TTC pour la réalisation d'un plan topographique des Violettes. Ce plan est nécessaire pour la réalisation de l'esquisse par le bureau d'études ainsi que pour la réalisation des travaux dans la cadre d'un marché public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis et impute la dépense au Budget 2021.

POINT 07 : ONF – PROGRAMME D' ACTIONS 2021

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme d'actions de l'Office National des Forêts 2021 concernant les travaux sylvicoles sur 5,5 hectares pour un montant de 1400 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour ces travaux et autorise le Maire à signer le devis et tous les documents y afférant.

POINT 08 : SYNDICAT DU SUNDGAU ORIENTAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne pour représenter la commune de SCHLIERBACH au sein du Syndicat des cours d'eau du Sundgau Oriental :

Titulaire : Madame Annie DEVEY

Suppléant : Monsieur Bernard JUCHS

POINT 09 : RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT et COMMUNICATION :

L'opération Haut-Rhin Propre aura lieu le samedi 10 avril 2021. Rdv 8h30 place de Lauzun.

La Journée citoyenne est programmée pour le 29/05. Des informations complémentaires seront transmises ultérieurement.

Le « Bon geste n° 3 » sera distribué avec les prochaines infos du conseil.

Des travaux d'abattage ont été entrepris par un agriculteur et l'Association Foncière. Ce type de travaux est soumis à déclaration. Une information sera transmise à l'ensemble des agriculteurs de la commune pour expliquer en détail les nouvelles règles découlant du PLU approuvé en 2020.

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS

Rencontre avec la CEA en mairie de Schlierbach qui nous informe avoir réservé une subvention de 200 000 € pour l'aménagement du carrefour de la RD 201 jusqu'au garage Renault. Des chiffres précis doivent être transmis à la CEA pour leur permettre d'établir avec précisions les montants subventionnés.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE

L'ALSH sera ouvert cet été du 7 au 28/07/2021.

Les inscriptions au périscolaire sont en cours, un point sera effectué très vite pour vérifier les possibilités d'accueil et donner une réponse aux demandes d'inscriptions.

COMMISSION ANIMATION AINES – JEUNESSE :

Les sculptures pour le sentier des 2 chênes sont en cours de réalisation.

Une rencontre avec le Président du Festival Momix est programmée pour étudier la possibilité d'organiser des représentations à la salle des fêtes de Schlierbach.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.